

sia

schweizerischer ingenieur- und architektenverein
société suisse des ingénieurs et des architectes
società svizzera degli ingegneri e degli architetti
swiss society of engineers and architects



2^{ème} semestre 2014

Workshop d'étude de cas de rénovation de bâtiment

Lausanne, 27.11.2014, 17h00 – 19h00

form

Fort- und Weiterbildung
Formation continue et perfectionnement
Formazione continua e perfezionamento

Workshop d'étude de cas de rénovation de bâtiment

Le workshop d'étude de cas de rénovation de bâtiment met autour de la table une équipe composée de trois professionnels venant d'horizons différents – architecte, spécialiste en énergie et spécialiste en finances – pour présenter et traiter d'un cas de rénovation lors d'un «5 à 7». Le projet sera traité selon le point de vue propre à chaque spécialiste.

Ce workshop interactif se présente non seulement comme une occasion idéale pour favoriser un échange d'expérience entre professionnels de la branche, mais également comme une formation continue dans le domaine de la rénovation des bâtiments.

Public cible

Ce cours est destiné aux architectes, ingénieurs et maîtres d'ouvrage professionnels, ainsi qu'aux spécialistes intéressés par le domaine de la rénovation des bâtiments et de leur rentabilité.

Objet d'étude du workshop

Rénovation du théâtre de l'Arsec à Lausanne

En coopération avec

Dates et lieu

27 novembre 2014, 17h00 – 19h00

Lausanne

Frais d'inscription

Membres bureaux SIA	200.-
Membres individuels SIA	250.-
Non membres	350.-

Information et Inscriptions

Les inscriptions se font sous la page Internet www.sia.ch/form.

Merci de préciser vos coordonnées ainsi que le numéro de cours IEEPlus04-14.

Conditions générales

Suite à votre inscription, une confirmation vous sera adressée. Le nombre de participants étant limité, nous vous prions de vous inscrire au plus tard quatre semaines avant le début du cours. Les inscriptions sont prises en compte selon leur ordre d'arrivée.

En cas d'inscriptions insuffisantes, les organisateurs se réservent le droit d'annuler le cours. Les participants concernés en seront informés au plus tard 7 jours avant le début du cours.

En cas d'empêchement, la personne inscrite a la possibilité de déléguer un remplaçant. En cas de désistement dans les 14 derniers jours avant le début du cours, une contribution aux frais de 25% du prix du cours sera perçue. En cas de désistement dans les 7 jours précédant le cours, une contribution aux frais de 50% du prix du cours sera perçue. En cas de désistement le jour même du cours ou de non-participation, le montant total du cours sera facturé. D'autres informations sont disponibles sur www.sia.ch/form.

SIA-Form, l'institut de formation continue et perfectionnement de la SIA, organise des cours spécifiques dans les domaines suivants: gestion d'entreprise, normes et règlements et aptitudes personnelles. Nous attendons avec plaisir vos inscriptions par mail, fax ou poste.

Voir le document www.sia.ch/form-cg.

sia

schweizerischer ingenieur- und architektenverein
société suisse des ingénieurs et des architectes
società svizzera degli ingegneri e degli architetti
swiss society of engineers and architects